

## Une association :

- **Au service du développement de l'apiculture** en région Centre - Val de Loire depuis 1998
- **Pour vous** : apiculteurs professionnels et cotisants solidaires, futurs apiculteurs, structures collectives apicoles, anciens adhérents retraités
- **À votre écoute**, pour vous accompagner dans votre activité : formations, visites d'exploitations, appui technique, commandes groupées, subventions, données technico-économiques...
- **Lieu de partage, d'entraide et de ressources** grâce à : ses salariés, son site internet, ses newsletters régulières, son groupe whatsapp, ses réunions téléphoniques mensuelles adhérents...
- **Gérée par des apiculteurs** et dont **les actions sont définies par vous**, les adhérents
- **En dialogue** avec les autres acteurs de la filière apicole régionale : négociants-conditionneurs, fabricants de matériels, Groupements de Défense Sanitaire, centres de formations, recherche...
- **Interlocuteur reconnu** des autres filières agricoles régionales, de l'administration et des collectivités
- **Inscrit dans les réseaux nationaux** apicoles : ADA France, ITSAP - Institut de l'abeille

## Une adhésion :

- Qui offre une large gamme de **services**
- Qui **s'adapte à vos besoins**
- Qui permet de **rester informé**
- Qui vous donne **accès à un réseau** régional et national
- **Pour soutenir** la structure technique apicole de référence en région - Centre Val de Loire



**Nom :**

**Prénom :**

**Raison sociale (si différente) :**

**N° Siret :**

**Adresse :**

**Code postal :**

**Commune :**

**Tél fixe :**

**Tél portable :**

**Mail 1 :**

**Mail 2 <sup>(1)</sup> :**

**Vous adhérez car vous êtes :**

Apiculteur AMEXA

Agriculteur AMEXA + Apiculteur

Apiculteur cotisant solidaire

Porteur de projet à l'installation apicole professionnelle <sup>(2)</sup>

Porteur de projet à l'installation apicole cotisant solidaire <sup>(2)</sup>

Structure collective apicole

Ancien adhérent retraité

**Date naissance du chef d'exploitation :** / /

**Etes vous :**  **certifié bio. ?**  **en conversion ?**

**Pour les apiculteurs :** nbr. de ruches indiquées dans la déclaration de l'année précédente :

**Pour les structures collectives :** nbr. d'adhérents :

dont apiculteurs de + de 150 ruches :

<sup>(1)</sup> : Pour les formes sociétaires, GAEC, couple : vous pouvez ajouter une adresse mail complémentaire.

<sup>(2)</sup> : Adhésion possible pendant 3 ans sans minimum de ruches (cf. Statuts ADAPIC)

## Que contient la cotisation annuelle ?

BASE

PREMIUM

Information / Communication		
Newsletter ADAPIC	Oui sauf articles spécialisés	✓
Newsletter réseau ADAs		✓
Rencontres / Formations / Echanges		
Formations	Plein tarif	Tarif réduit
Réunions mensuelles adhérents	✓	✓
Journées techniques annuelles	Plein tarif	Tarif réduit
Bilan de saison collectif	✓	✓
Visite d'un salarié ADAPIC chez l'adhérent 0,5 j / an <sup>(1)</sup>		✓
Documentation		
Cahier de miellerie, registre d'élevage, ApiTech	10 € / exemplaire	✓
Actions collectives		
Participation aux groupes techniques (sauf commercialisation collective)	✓	✓
Groupe commercialisation collective		Accès sous conditions
Commandes groupées organisées par ADAPIC	Avec frais administratifs	✓
Autres		
Accès à l'implication dans le réseau national	✓	✓
Accès aux dispositifs d'aides CAPEX et PCAE	Avec frais administratifs	Avec frais administratifs
<b>TARIF 2022</b>	<b>200 €</b>	<b>400 €</b>

(1) Les adhésions de l'année N, reçues après le 31/10/N ne donnent pas droit à la visite annuelle.  
Toute visite annulée moins de 2 jours ouvrés avant la date confirmée ne sera pas reproposée pour l'année en cours.



### Pour 2022 :

- ➔ j'adhère à l'ADAPIC au tarif :  BASE  PREMIUM
- ➔ je reconnais avoir pris connaissance du **document d'engagements réciproques « ADAPIC / Adhérents »** joint au bulletin d'adhésion.
- ➔ je veux soutenir les actions de l'ADAPIC par une **contribution complémentaire** (par ex. 0.30 €/ruche)

Date et signature :

+

=

€

### Droit à l'image :

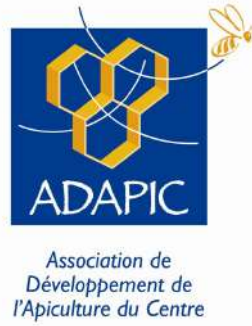
J'autorise l'ADAPIC à utiliser mon image sur tout support destiné à la promotion des activités de l'ADAPIC, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux.

Si vous **ne** le souhaitez **pas**, veuillez cocher la case suivante (l'absence de réponse vaut acceptation) :

### Diffusion de vos coordonnées (nom + prénom + adresses mail et postale + n° tél mobile) :

J'accepte que mes coordonnées soient diffusées :

- aux **adhérents** de l'ADAPIC : oui  non
- aux **porteurs de projets à l'installation non adhérents** à l'ADAPIC : oui  non



**FORCE D'UN RESEAU D'ENTRAIDE** VISITES D'ACCOMPAGNE-  
**MENT** PRENDRE DU REcul REFLECHIR A L'AVENIR DE MON EXPLOITA-  
 TION CAPEX ACCOMPAGNEMENT **INSTALLATION** REpondre AUX DE-  
 MANDES DES APICULTEURS **ECHANGES** TECHNIQUES **PARTAGES** D'EXPE-  
 RIENCES ÊTRE TENU IN-  
 APICOLE REGIONALE ET  
 TER ADAPIC RECEVOIR  
 CHES A NE PAS OU-  
 MAE ACCES AUX AI-  
 C O M M A N D E S  
 PREFERENTIEL EN CAS DE COUPS DURS **FORMATIONS** APICOLES RE-  
 GIONALES ACCOMPAGNEMENT **INSTALLATION** **ECHANGES** TECHNI-  
 QUES NEWSLETTER ADAPIC **FORMATIONS** **PARTAGES** RESEAU

**ADHERER  
 A L'ADAPIC ?  
 C'est ...**

FORME ACTUALITE  
 NATIONALE NEWSLET-  
 DES RAPPELS DEMAR-  
 BLIER CAPEX PCAE  
 DES APICOLES  
 GROUPEES TARIF



# 10 bonnes raisons d'adhérer à l'ADAPIC ...



1. Bénéficiaire de la force d'un **réseau d'entraide** en cas de coup dur, d'impasses techniques...
2. Bénéficiaire d'une visite d'accompagnement stratégique chaque année par un salarié de l'ADAPIC pour prendre du recul et réfléchir à l'avenir de mon exploitation
3. C'est bénéficiaire d'un **accompagnement** tout au long de la préparation de mon **installation**
4. Avoir accès à des **formations apicoles régionales** construites spécifiquement pour répondre aux demandes des apiculteurs
5. Participer à des **échanges techniques** (groupe, parrainage...) et partages d'expériences
6. Être tenu régulièrement informé de **l'actualité apicole** régionale et nationale via la newsletter ADAPIC



« L'ADAPIC m'a permis de valider mon prévisionnel à l'installation pour être crédible devant les banques.

De plus, les différentes occasions de rencontres me permettent de partager sur la saison et de rompre l'isolement lié au métier. »

*Emilie*  
*Apicultrice professionnelle dans le Cher depuis 2016*



« Intégrer l'ADAPIC m'a permis de confirmer la viabilité de mon projet et de nouer des liens avec mes collègues apiculteurs de la région. J'y apprécie tout particulièrement les échanges entre apiculteurs lors des formations et/ou journées techniques »

*Sylvain*  
*Apiculteur bio cotisant solidaire dans le Loiret depuis 2015*

7. **Recevoir des rappels** pour les démarches à ne pas oublier : demande d'aides (CAPEX, PCAE, MAE, France Agrimer...)\*, inscriptions formations...
8. Bénéficiaire de **l'accès aux aides apicoles** régionale du CAPEX (liste de matériel spécifique à l'activité apicole, négociée par l'ADAPIC et revue tous les 2 ans)
9. Bénéficiaire d'un **tarif préférentiel** pour l'adhésion en cas de difficulté sur l'exploitation
10. Avoir accès aux commandes groupées à tarif préférentiel, organisées par l'ADAPIC et ses partenaires (fûts, candi...)

\* Aides accessibles aux apiculteurs :

- CAPEX : Contrat d'Appui au Projet d'exploitation
- PCAE : Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles
- MAE : Mesures Agro-Environnementales
- FranceAgriMer : Aides transhumance et repeuplement cheptel



# Adhérer à l'ADAPIC c'est un engagement réciproque !



## Adhérer à l'ADAPIC, c'est adhérer à l'idée :

- d'une approche collective et technique pour soutenir le développement de la profession apicole en région Centre-Val de Loire, quelque soit la sensibilité politique ou syndicale de chacun
- que sans l'implication de chaque adhérent, l'ADAPIC ne peut fonctionner
- que dans une profession isolée géographiquement, le partage d'expériences, l'entraide et la convivialité sont essentiels et font partie du fonctionnement de l'ADAPIC. Ils permettent à chaque adhérent de trouver un bénéfice partagé.

## Adhérer à l'ADAPIC, c'est s'engager à :

- S'acquitter de la cotisation annuelle et remplir chaque année le formulaire d'adhésion (dans les 3 mois au plus tard suivant l'appel de cotisation)
- S'acquitter des sommes dues à l'ADAPIC pour les services dont l'adhérent a ou souhaite bénéficier (formation, commande groupée...)
- S'impliquer, chacun selon ses moyens, dans la vie de l'association en :
  - lisant la newsletter, principal moyen de communication entre les adhérents et l'ADAPIC
  - participant au minimum à l'AG
  - participant à certaines réunions ou formations
  - en répondant aux enquêtes ou questionnaires
  - en faisant remonter ses idées
  - en s'impliquant dans le conseil d'administration
- Faire état au Président ou conseil d'administration de tout risque de conflit d'intérêt pouvant nuire à l'ADAPIC ou en opposition avec les statuts et règlement intérieur de l'ADAPIC
- D'informer l'ADAPIC de tout changement ne lui permettant plus d'adhérer à l'ADAPIC
- Faire part de ses idées, points de vue et éventuels désaccords de manière constructive dans le respect de tous,
- à ne pas dénigrer l'ADAPIC, d'autres membres de l'association ou partenaires de l'ADAPIC dans le cadre des activités organisées par l'ADAPIC ou en dehors.
- Ne pas utiliser les informations échangées lors de rencontres à l'ADAPIC pour nuire à d'autres adhérents, notamment par une concurrence déloyale dans les circuits de commercialisation ou la recherche d'emplacements pour les ruches.



# Adhérer à l'ADAPIC c'est un engagement réciproque !



## Dans la limite de ses moyens humains et financiers, l'ADAPIC s'engage à :

- ↳ accompagner et soutenir la profession apicole régionale par des **actions concrètes**
- ↳ à **accueillir tout adhérent** dès lors qu'il répond aux critères fixés par les statuts
- ↳ à **accompagner au mieux** chaque adhérent dans le respect de ses choix d'exploitation et sensibilité technique
- ↳ offrir à tous ses adhérents **la force de son réseau régional**
- ↳ **être à l'écoute** des demandes et propositions de ses adhérents
- ↳ **A respecter ses statuts** notamment en organisant chaque année une assemblée générale ouverte à tous et qui intègre systématiquement des temps d'échanges et de débats sur les actions menées et à venir, sur la gestion financière et la définition du montant de la cotisation.
- ↳ rendre son **fonctionnement le plus adapté possible** aux contraintes de ses adhérents :
  - choix des **lieux des réunions et formations** : central dans la région ou par alternance dans un département
  - **moyens de communication** « à distance » : mail, newsletter, SMS, formulaires en ligne...
  - calendrier des réunions et formations qui intègre au maximum la **saisonnalité** de l'activité apicole
  - mettre **l'humain** au centre de ses préoccupations :
    - en portant notamment une attention toute particulière aux apiculteurs en phase d'installation
    - en incitant et soutenant les initiatives d'entraide entre apiculteurs, en particulier entre jeunes apiculteurs et apiculteurs expérimentés ainsi que lors d'événements exceptionnels affectant l'un des adhérents (accident, événement météo...)
    - en favorisant le partage d'expériences
    - en favorisant la convivialité



Photos : ADAPIC

